

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 8 Juin 2009**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

L'an DEUX MILLE NEUF, le HUIT du mois de JUIN à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 28 Mai 2009.

Présents : MM. FOURNIER, ZIMOCH, DROUIN (à l'exclusion du point 1-2), WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, et SCHWEIZER.

Membres ayant donné procuration: M. PIERON à M. FOURNIER

Absent excusé: M. DIEDRICH

Absent : MM. DROUIN et MATELIC (pour le point 1-2)

Présents sans voix délibérative :

M. MANFRIN (représentant M. DIEDRICH) à partir du point 2-3 inclus

MM. LOGNON, FELLY et M<sup>me</sup> D'AMATO

---

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de supprimer le point suivant :

1-1- Parc d'activités communautaire « Champelle » Cession d'un terrain à la Sté « Est-Tôlerie »

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité, accepte ce point de l'ordre du jour.

## **1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **1.1.Décision DB 2009-36 - Entretien des Espaces verts des parcs d'activités communautaires et de la promenade des berges de l'Orne – Choix de la procédure de consultation des entreprises**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE que le marché d'entretien des espaces verts des parcs d'activités communautaires et des abords de la promenade cyclable des berges de l'Orne, qui doit être renouvelé, sera dévolu selon la réglementation des procédures adaptées conformément au Code des marchés publics et au règlement interne de la commande publique,
- DECIDE que ce marché sera passé pour une durée de trois ans, et allotit comme suit :
  - L'entretien des espaces verts et plantations des parcs d'activités (lot 1) ;
  - L'entretien des abords de la promenade cyclable des berges de l'Orne (lot 2).

## **2. COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS**

### **2.1.Décision DB 2009-37 - Acquisition de composteurs – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (A.D.E.M.E.)**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de reconduire l'opération « compostage individuel » avec distribution de composteurs,
- Et SOLLICITE à cet effet l'attribution d'une subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (A.D.E.M.E.).

### **2.2.Transfert de propriété des terrains d'implantation des déchèteries de Moyeuve-Grande et de Sainte-Marie-aux-Chênes dans le patrimoine de la Communauté de communes – Détermination des modalités**

Le Bureau communautaire décide de reporter l'examen de ce point à une prochaine réunion afin de permettre à la Commune de Moyeuve-Grande de faire connaître ses propositions sur les modalités de rétrocession du terrain sur lequel est implantée la déchèterie.

### **2.3.Décision DB 2009-38 - Marché de collecte des déchets résiduels – Avenant pour la mise en place de caractérisation**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en place une caractérisation annuelle afin d'identifier la part des déchets valorisables encore présente dans les déchets ménagers résiduels,
- DECIDE que cette caractérisation sera effectuée en 2009 et 2010 et que sa reconduction éventuelle pour les années suivantes pourra être envisagée après évaluation des résultats obtenus à l'issue de cette période de deux années,
- Et AUTORISE le Président à signer l'avenant à passer à cet effet au contrat de collecte des déchets ménagers résiduels.

## **3. ENVIRONNEMENT**

### **3.1.Décision DB 2009-39 - Prêt des clés des bornes de sécurité implantées sur les berges de l'Orne – Détermination d'un tarif en cas de perte**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de mettre en place un système de prêt de clé à tout demandeur autre que les services d'incendie et de police,
- Et FIXE à 150,00 € le montant de la caution à demander aux bénéficiaires de ce prêt.

## **4. LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

### **4.1.Décision DB 2009-40 - Opération Ravalement de façades – Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Ravalement de Façades » pour un montant total de 2 712 €.

### **4.2.Décision DB 2009-41 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 3 879,70€.

## **5. INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 31.05.2009,
- Tableau de bord financier au 31.05.2009,
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31.05.2009,
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31.05.2009,
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 31.05.2009,
- Tableau de bord « autorisations d'urbanisme » au 31.05.2009.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h50.

**Rombas, le 9 Juin 2009**  
**Affiché le**  
**Le Président,**

**Lionel Fournier**